

LECTURE DE PRESSE : DANS LA LIBRE BELGIQUE :

DROIT À L'ADOPTION

Adoptons un autre regard

TANGUY VERRAES

Nous conseillons la lecture de la totalité de l'article mis en ligne le 27/05/2004 sur http://www.lalibre.be/article_print.phtml?art_id=168275 s'il y est encore disponible.

Quelques extraits :

...On n'a de cesse de nous dire que l'adoption, ce n'est pas le droit à l'enfant mais bien le droit de l'enfant. Or, bien souvent nous pouvons traduire dans les propos des adultes désireux d'adopter (homo, hétéro ou célibataire)... ce droit à l'enfant en tant qu'adulte plutôt que ce droit de l'enfant à s'épanouir dans un environnement familial équilibré.

...A l'heure où les valeurs familiales éclatent en mille morceaux, où nous voyons des familles se décomposer, se recomposer, s'aimer, se tirailler, le débat sur l'adoption se complique encore plus. La «laïcisation» de la valeur familiale au profit de la liberté de l'individu a eu bien des effets néfastes sur de nombreuses générations. Il semble clair qu'un débat sur l'adoption ne peut se faire sans un débat sur la famille.

...En conclusion, l'adoption est une aventure formidable autant pour les parents que pour les enfants à condition que celle-ci soit bien préparée et qu'elle se fasse dans un milieu familial équilibré et stable. Ne perdez jamais à l'esprit que l'enfant qui vous arrive (que cela soit un bébé de quelques semaines ou un enfant de 10 ans), dispose déjà d'un lourd passé, d'une histoire, d'une blessure... celui, au minimum, de l'abandon. Derrière ce simple geste se cache de nombreux questionnements, de nombreuses hantises, telle une pièce du puzzle manquante...

QUESTIONS À JEAN-YVES HAYEZ Pédopsychiatre à l'UCL

(R.C.)

Nous conseillons la lecture de la totalité de l'article mis en ligne le 26/04/2004 sur http://www.lalibre.be/article_print.phtml?art_id=163863 s'il est y encore disponible.

Quelques extraits :

...Je ne conteste pas aux homosexuels la capacité d'aimer et d'élever un enfant, mais il y a une référence qu'un couple homosexuel ne peut et ne pourra jamais donner: c'est la sécurité sexuée. Si je prends l'exemple d'un petit garçon élevé par deux femmes, jusqu'à 5 ans, il sera le plus heureux des enfants. Mais après, il va commencer à se poser des questions sur la place de son genre sexuel dans la communauté humaine. Cela va générer chez lui de l'angoisse, un sentiment d'insécurité, des difficultés de comportement...

... ce n'est pas parce que la situation de fait existe qu'il faut obligatoirement adopter une loi pour la légitimer a posteriori. Ce sont les situations de fait qu'il faudrait peut-être limiter. Tout choix de vie comporte des droits et devoirs. Le choix de vie homosexuel ne permet pas d'accueillir des enfants avec les mêmes possibilités d'épanouissement qu'un couple hétérosexuel...

...Limiter l'attribution de certains droits parce que tout n'est pas toujours possible, ce n'est pas de la discrimination. Soyons clairs: je ne pense pas que l'homoparentalité soit la pire des situations au monde, mais je dis qu'il s'agit d'une situation à risques...